



## S3REnR Nouvelle-Aquitaine Réunion du 26 novembre 2019

AGEN

### Synthèse thématique



## Déroulement de la réunion

Près de 50 personnes ont participé à ce deuxième atelier sur le S3REnR Nouvelle-Aquitaine. Cette réunion a duré environ 2h.

RTE a tout d'abord présenté les enjeux et le contenu du S3REnR. Vers 19h15, le public a été invité à poser ses questions et faire part de ses observations. Vers 19h30, les participants se sont répartis en trois ateliers afin de s'exprimer sur la manière de conduire les projets dans les territoires.

L'ensemble des échanges sont synthétisés dans l'analyse thématique ci-dessous. Par ailleurs, la réunion a été filmée. Cette vidéo sera mise en ligne sur la plateforme de la concertation, dans la rubrique [« Les réunions et les ateliers »](#).

## Interventions introductives

Une courte vidéo pédagogique décrivant ce qu'est un S3REnR est diffusée. Les représentants de RTE prennent ensuite la parole pour présenter le projet de schéma pour la Nouvelle-Aquitaine.

- 1. Erik PHARABOD, Délégué régional Sud-Ouest de RTE** a tout d'abord détaillé le rôle et les missions des gestionnaires des réseaux de transport et de distribution d'électricité en Nouvelle-Aquitaine. Il a également rappelé que RTE s'inscrivait dans le contexte de la transition énergétique en soutenant à la fois les démarches d'efficacité et de sobriété énergétique et le développement des énergies renouvelables. Après avoir dressé le bilan de la production d'électricité renouvelable raccordée en Nouvelle-Aquitaine, il a indiqué que, pour répondre aux différents objectifs fixés à l'horizon 2030, un besoin de 13,6 GW supplémentaires de capacité d'accueil pour les énergies renouvelables a été identifié. Il précise que ce volume a été validé par la préfète de Région. Au regard des ambitions nationales et régionales (inscrites notamment dans la PPE – Programmation Pluriannuelle de l'Énergie -et le SRADDET - schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires de Nouvelle-Aquitaine) et compte tenu de la répartition des énergies renouvelables sur le territoire et de leur intermittence, Erik PHARABOD a expliqué que des adaptations étaient nécessaires sur le réseau électrique. L'objectif du S3REnR est donc d'anticiper ces adaptations tout en identifiant un volume global d'investissement. Enfin, il a souligné que le S3REnR ne préjuge en rien de la décision de réaliser ou non un projet d'énergie renouvelable sur un territoire donné.
- 2. Olivier PAUZET, responsable des études techniques du S3REnR Nouvelle-Aquitaine,** a détaillé la méthodologie et les données d'entrée utilisées pour l'élaboration du S3REnR. Il a souligné que le schéma répond à deux orientations majeures : optimiser le coût des investissements à réaliser et minimiser l'empreinte environnementale du réseau électrique. Le projet de schéma en tient compte en réutilisant au mieux le réseau existant afin de limiter la création de nouveaux ouvrages. Toutefois, pour atteindre les objectifs fixés, des investissements seront nécessaires sur le réseau en différents endroits du territoire régional.
- 3.** Après avoir rappelé les objectifs et les modalités de la concertation, **Thibaud LABALETTE, responsable de la concertation sur le projet de schéma** a présenté les prochaines étapes : finalisation du schéma à l'issue de la concertation, instruction de l'évaluation environnementale puis approbation des modalités de financement du schéma par l'État.

Les échanges avec le public ont alors pu s'engager. Cette synthèse présente les principaux sujets évoqués lors de ces échanges.

## Synthèse thématique des échanges en réunion plénière

### Sur le contenu du schéma

- **Les enjeux d'économie d'énergie intégrés au schéma** : RTE constate globalement que l'efficacité énergétique (des bâtiments, des équipements...) a tendance à stabiliser la consommation d'électricité. RTE doit toutefois répondre à l'augmentation des besoins du fait de la croissance économique et démographique de la Nouvelle-Aquitaine, mais aussi du développement des énergies renouvelables sous l'effet de la transition énergétique.
- **Les effets de l'innovation technologique (stockage...)** : RTE a intégré les effets des nouvelles technologies mises en œuvre sur le réseau existant, permettant d'optimiser son fonctionnement et de gagner en capacité. Toutefois, certains dispositifs - tels que le stockage de l'électricité à grande échelle - ne sont pas encore assez matures sur le plan industriel pour figurer sur le schéma à l'horizon 2030.
- **La possibilité de raccorder des productions venues des régions voisines** : Le réseau électrique n'a pas de frontière régionale. La possibilité de raccorder un site de production d'une région voisine est prévue dans les S3REnR, lorsque ces sites sont à la limite entre 2 régions, en fonction de la localisation du poste de raccordement le plus proche.

### Sur les retombées économiques locales

- **L'intégration des projets dans le territoire** : Un participant estime que RTE est très présent localement lors du développement de ses projets, ce qui est fortement apprécié par les territoires (exemple de la création du poste électrique de Saint-Géraud-de-Corps en Dordogne). Le volume important de travaux envisagés dans le cadre du S3REnR interroge sur la capacité de RTE à maintenir ce niveau de qualité relationnelle à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

RTE confirme sa volonté de poursuivre dans la voie de la proximité, à travers notamment les concertations mises en œuvre avec les acteurs locaux et les démarches visant à optimiser les retombées locales de ses projets.

- **L'accompagnement des territoires ruraux dans leur contribution à la transition énergétique** : La contribution du milieu rural à la transition énergétique a été soulignée, par exemple avec le projet photovoltaïque des Landes de Gascogne. Le développement de ces projets représente une opportunité économique et sociale importante pour les territoires ruraux.

RTE a confirmé que son rôle est de raccorder l'ensemble des sites de production afin d'assurer la diversité du mix énergétique et l'atteinte des objectifs de limitation des énergies fossiles. Toutefois, RTE n'interfère en aucun cas avec les processus de décision d'implantation des projets d'énergie renouvelable sur les territoires.

### Sur l'environnement et le cadre de vie

- **La prise en compte de l'environnement dans le projet de schéma** : À travers un exemple précis (liaison entre Bruch et Mézin), un participant constate que RTE a réalisé des études environnementales dès la constitution du schéma pour définir la consistance de ses projets.

Pour ce projet, RTE envisage de construire une nouvelle liaison souterraine et de réutiliser une ligne aérienne existante afin de limiter les travaux et l'impact sur l'environnement. Toutefois, au stade du S3REnR, la localisation précise des nouveaux ouvrages n'est pas décidée. Chaque projet fera l'objet de sa propre concertation pour définir avec les territoires les meilleurs tracés et implantations possibles.

## Synthèse thématique des échanges en ateliers

Les participants se sont ensuite répartis en trois ateliers. L'objet de ces ateliers est de recueillir les attentes et les recommandations du public quant à la manière de conduire, sur les territoires, les futurs projets inscrits au S3REnR. Trois thèmes sont proposés : la concertation à mettre en œuvre, la prise en compte des enjeux environnementaux et les retombées économiques locales des projets.



Cette synthèse présente les principaux sujets évoqués lors de ces ateliers.

### Atelier « La prise en compte des enjeux environnementaux »

Les participants ont mis en avant deux grands types d'enjeux à prendre en compte lors de la réalisation des projets prévus au S3REnR :

#### Les risques et la sécurité :

- La sensibilité particulière du territoire au **risque incendie** a été soulignée, notamment dans la forêt des Landes où le schéma envisage la création d'une nouvelle ligne électrique. Les modalités de gestion du risque incendie d'un transformateur dans un poste électrique ont également été évoquées.
- La présence d'huile dans les transformateurs induit en outre un risque de **pollution de l'eau** autour des postes électriques, en cas d'incident.
- Les liaisons souterraines pourraient être confrontées à certains **risques naturels** (qui devraient aller en augmentant avec le changement climatique) : inondations, mouvements de terrain, coulées de boues.
- Les **effets des champs électromagnétiques** sont un sujet d'inquiétude pour certains riverains des ouvrages électriques.

Tous ces enjeux sont clairement identifiés par RTE et pris en compte dans les études d'impact réalisées pour chacun des projets.

### Le paysage et le cadre de vie :

- **L'insertion paysagère** des ouvrages (postes, pylônes) est un facteur d'acceptabilité des projets. Les efforts d'aménagement paysager et/ou d'éloignement des ouvrages des zones habitées ou fréquentées sont à intégrer à chaque projet.
- **Le positionnement des ouvrages en milieux forestiers ou agricoles** est estimé préférable aux milieux urbanisés, car les incidences foncières, sur l'exploitation ou sur les milieux naturels, peuvent être maîtrisées ou compensées. La vigilance est toutefois de mise sur la compatibilité des projets de lignes aériennes avec les **zones de loisirs**.

### L'environnement et la biodiversité :

- Les participants relèvent la possibilité de pallier ou compenser les effets d'un projet sur son environnement naturel, à la différence d'un impact sur le cadre de vie et le milieu humain.
- Par exemple, des mesures peuvent être prises pour minimiser les incidences sur l'avifaune : déplacement de nids, balises sur les lignes aériennes, etc.

## Atelier « Les retombées économiques locales des projets »

Les participants ont échangé sur les types de travaux pouvant faire l'objet d'une mise à contribution de l'économie locale.

Plusieurs observations et préconisations sont ressorties de cet échange :

- La nécessité de **communiquer très en amont des projets** auprès des entreprises locales concernées, puis tout au long du chantier, a été soulignée. Il s'agit d'anticiper les futurs besoins du maître d'ouvrage pour que les entreprises locales puissent se préparer aux appels d'offres.
- La possibilité d'inclure des **clauses d'insertion** dans les cahiers des charges des appels d'offres a été évoquée afin de favoriser le recours à des emplois locaux.
- Le **rôle des CCI** a été mis en avant dans l'accompagnement des grands projets, grâce à leur capacité à fédérer les entreprises locales.
- Pour identifier les entreprises et compétences locales, il a été recommandé de **travailler à l'échelle des bassins d'emplois**.
- Concrètement, le territoire développe actuellement son réseau de fibre optique. Il dispose ainsi d'un **vivier de personnes compétentes pour intervenir sur des liaisons souterraines**. RTE pourra en bénéficier.
- L'intérêt d'informer les acteurs locaux au travers de **lettres d'information** a également été évoqué dans les échanges.

## Atelier « La concertation à mettre en œuvre »

Les participants ont réfléchi aux outils participatifs susceptibles d'attirer les citoyens, au-delà du cadre institutionnel. Ils ont notamment estimé qu'il ne fallait pas tout miser sur les supports numériques, mais privilégier les rencontres physiques.

- Différentes formes de **rencontres physiques** ont été mentionnées, expérimentées par les participants sur certains projets et ayant rencontré un certain succès auprès du public :
  - Des réunions ludiques sous forme de café citoyen, ciné-débat...
  - Des balades ou visites de sites pour que le public s'approprie le projet ou un enjeu environnemental spécifique ;
  - Les rencontres des habitants chez eux (porte-à-porte jugé par certains trop intrusif) ;
  - La création d'un panel de citoyens-relais, pour aller plus loin dans la co-construction d'un projet.
- En ce qui concerne **le numérique**, de multiples opportunités se présentent :
  - Utiliser les réseaux sociaux ;
  - Avoir recours à des vidéos pédagogiques (malgré le coût) ;
  - Créer des plateformes cartographiques interactives, bien que leur trop grande complexité limite leur utilisation par le public.

D'une manière générale, les participants ont jugé important de **proposer des formes de concertation diversifiées** et à plusieurs moments du projet, afin de toucher un maximum de publics.